

TUTEUR

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Tuteur

- Formation de 120h organisée en 3 modules de 40h :
 - Module 1 : Tuteur de Proximité - Les bases
 - Module 2 : Tuteur de Proximité – Approfondissement
 - Module 3 : Tuteur – Référent
- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté.

Financements possibles

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Financement par un Fonds d'Assurance Formation (FAF)
- Autofinancement

Objectifs de la formation

Permettre au tuteur de comprendre les enjeux de l'alternance intégrative, les besoins du tutoré et les étapes clés de tout apprentissage professionnel.

Organisée en 3 modules, la formation vise à doter les tuteurs d'une démarche méthodologique et de compétences opérationnelles pour mener à bien leurs missions. Elle vise plus globalement à permettre aux tuteurs de s'inscrire dans une logique de développement continu des compétences pour l'ensemble des activités liées à la fonction tutorale □ d'un accompagnement continu de proximité des stagiaires jusqu'à l'animation de la fonction tutorale de l'établissement en passant par la transmission des compétences et la co-certification des stagiaires.

Le module 1 est centré sur les fonctions opérationnelles. Les compétences visées sont celles relatives à l'accompagnement des tutorés en termes :

- d'organisation du parcours de formation du tutoré à travers la construction et la conduite du projet d'accompagnement
- de transmission de compétences dans le cadre de la construction d'une identité professionnelle
- de supervision et d'évaluation du parcours de formation et de professionnalisation

Le module 2 : l'approfondissement des compétences du Module 1 est décliné suivant 3 axes :

- la connaissance des métiers du secteur
- les modalités d'évaluation et de certification
- la construction de la posture de tuteur

Le module 3 vise le développement de la fonction tutorale vers la fonction de Référent de site qualifiant centrée sur l'organisation du tutorat en interne et la coordination, en lien avec les établissements de formation, de la politique d'accueil des stagiaires et du suivi des parcours de professionnalisation

Pré-requis pour accéder à la formation

Diplômé du secteur avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans

Public concerné par la formation et effectif

Tout professionnel diplômé et expérimenté en situation d'exercer des fonctions tutorales
6 apprenants minimum et 15 apprenants maximum par promotion/session de formation

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Dossier de candidature à remplir + pièces complémentaires à transmettre
Inscription dans la limite des places disponibles une fois le financement par l'employeur validé
Convention de formation signée par l'employeur en amont de l'entrée en formation
Facturation à l'issue de chaque module sur la base de la présence attestée

Programme détaillé de la formation

Modules de formation du référentiel de certification du DE ASS
DF1 : 650h – Intervention professionnelle en travail social
DF2 : 574h – Analyse des questions sociale de l'intervention professionnelle en travail social
DF3 : 248h – Communication professionnelle en travail social
DF4 : 268h – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariat et réseaux

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme d'apprentissage en ligne
- D'un CRD (base - des revues, DVD, ouvrages)
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Moyens pédagogiques :

- Séquences de formation théorique en présentiel avec supports diversifiés
- Séquences en petits groupes favorisant le partage d'expériences et l'analyse de la pratique
- Mises en situation professionnelle et études de cas

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par un responsable de formation, cadre pédagogique à l'IRTS de Franche-Comté.

L'équipe pédagogique est composée de :

- Cadres pédagogiques de l'IRTS de Franche-Comté
- Formateurs expérimentés issus du travail social et dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes inscrits au RNCP
- Intervenants experts et universitaires

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles d'émargement (émargement à la demi-journée)
- En cas d'absence (arrêt de travail ou cas de force majeure) un suivi pédagogique individualisé et adapté peut être proposé pour compenser les heures manquées et garantir la validation des compétences référées au module

Modalités d'évaluation :

- Évaluation continue durant la formation
- Évaluation en fin de module d'un outil d'accompagnement adapté aux besoins du tuteur et des tutorés

Validation de la formation

Attestation de formation

Débouchés à l'issue de la formation

Compétences attestées dans l'accompagnement d'un tuteuré (stagiaire, salarié en contrat de professionnalisation, maître d'apprentissage, etc.).

La formation permet de faire valoir les compétences pour assurer la fonction de maître d'apprentissage.

La formation de Tuteur est conçue dans le cadre de celle de Formateur en Site Qualifiant et peut s'inscrire dans un parcours de professionnalisation de la fonction de Formateur, que ce soit sur site ou en centre de formation – Formateur en milieu professionnel (licence professionnelle, Master), Formateur d'adulte.

Contact

Référent de formation

HOARAU-GEISSLER François
francois.hoarau-geissler@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite et taux de satisfaction à consulter sur notre site internet

Coût de la formation globale : 1426,80 €

Coût par module : 475,60 €

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Florence LELEU secrétaire de la formation – florence.leleu@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr